

# Boécourt JU : la villa gallo-romaine des Montoyes : fouilles 1988

Autor(en): **Paccolat, Olivier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie = Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia**

Band (Jahr): **72 (1989)**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-117219>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Olivier Paccolat

## Boécourt JU: La villa gallo-romaine des Montoyes. Fouilles 1988

CN 1085, Saint-Ursanne, coord. 583 570/243 370

### 1. Introduction

#### 1.1. Historique

Programmées par la Section d'archéologie de l'Office du patrimoine historique dans le cadre de la construction de la N16-Transjurane, les investigations entreprises sur le site des Montoyes près de Boécourt font suite aux sondages positifs effectués en 1987 (cf. ASSPA 71, 1988, 189).

Les travaux se sont déroulés d'avril à fin décembre 1988. Ils ont permis d'exhumer les restes d'une petite villa gallo-romaine dont l'emplacement avait déjà été repéré, semble-t-il, vers le milieu du 19<sup>e</sup> siècle par A. Quiquerez. Outre la présence de murs, de sols de terrazzo et de salles équipées d'hypocauste, cet auteur signale également des découvertes isolées provenant des environs<sup>1</sup>. Plus récemment, en 1913, un dépôt monétaire important du 4<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> fut mis au jour dans le voisinage immédiat. Le manque de précision topographique de ces découvertes incite toutefois à la prudence.

#### 1.2. Situation

Sis sur le flanc méridional de la colline de «La Pâle», cet établissement gallo-romain s'étend, sur un léger replat qui domine de quelques mètres le fond de la vallée de Delémont, à l'altitude moyenne de 500 m. La position favorable du site, légèrement en hauteur, et la proximité des voies de communication vers le col des Rangiers, les gorges du Pichoux, les Franches-Montagnes et Delémont, ont sans doute dicté le choix de son emplacement.

### 2. Les découvertes archéologiques

Des traces d'occupation protohistorique sont apparues à une vingtaine de mètres à l'est du bâtiment nord (fig. 1,D). Matérialisées par des fosses creusées dans les marnes et sables vosgiens, elles ont livré du mobilier de l'âge du Bronze final.

L'occupation romaine n'a pas empiété sur ces anciens vestiges. Les deux bâtiments (fig. 1,A,B), distants d'environ 50 m, ont été installés au bord de la terrasse naturelle.

Ils forment le corps principal de la villa des Montoyes. Le mur imposant (fig. 1,C), construit en contrebas le long d'anciens étangs asséchés<sup>3</sup>, correspond vraisemblablement au mur de clôture.

D'une manière générale, les vestiges, affleurant sous 0.20 m de terre végétale, ont beaucoup souffert. L'érosion naturelle de la colline a fortement dégradé le côté occidental du replat, occasionnant l'oblitération de la plupart des structures implantées dans la pente. En outre, la récupération systématique des murs au cours des siècles et les activités agricoles intenses pratiquées dans la région expliquent de façon évidente le mauvais état de conservation des bâtiments. Seules quelques zones ont échappé aux sévices du temps et laissent apparaître par endroits des séquences stratigraphiques complètes<sup>4</sup>.

#### 2.1. Bâtiment nord (fig. 1,A)

Cet édifice, d'une superficie supérieure à 400 m<sup>2</sup>, constitue vraisemblablement le bâtiment principal de la villa. Deux états de construction ont pu être dégagés:

- les premiers aménagements, situés sur le côté septentrional de la maison, ne sont que partiellement conservés. Le bâtiment quadrangulaire construit postérieurement a détruit toute la partie méridionale, tandis que l'érosion naturelle et les dégâts dus aux cultures ont complètement arasé le côté occidental de cet édifice. Ne subsistent de cette première occupation qu'un mur en maçonnerie, large de 0.45 m, orienté nord-sud, avec un retour vers l'ouest préservé sur quelques mètres, un petit couloir dallé à l'ouest du mur, d'une largeur de 2 m (fig. 3) et deux pièces sur le côté oriental, délimitées par une cloison légère et un réseau de trous de poteau. Leurs dimensions exactes demeurent inconnues. Tous ces éléments seront englobés, sans doute pour servir d'annexes, dans la construction du nouveau bâtiment.
- dessinant un quadrilatère de 20.50 × 15.50 m, ce nouveau complexe, doté de larges murs de 0.80 m, est érigé en partie dans la pente. Le mur occidental du bâtiment constitue un véritable mur de terrasse. Ses fondations, implantées à près de 2 m de profondeur, sont renforcées de deux larges contreforts afin de résister à la poussée du terrain. L'élévation, préservée par endroits

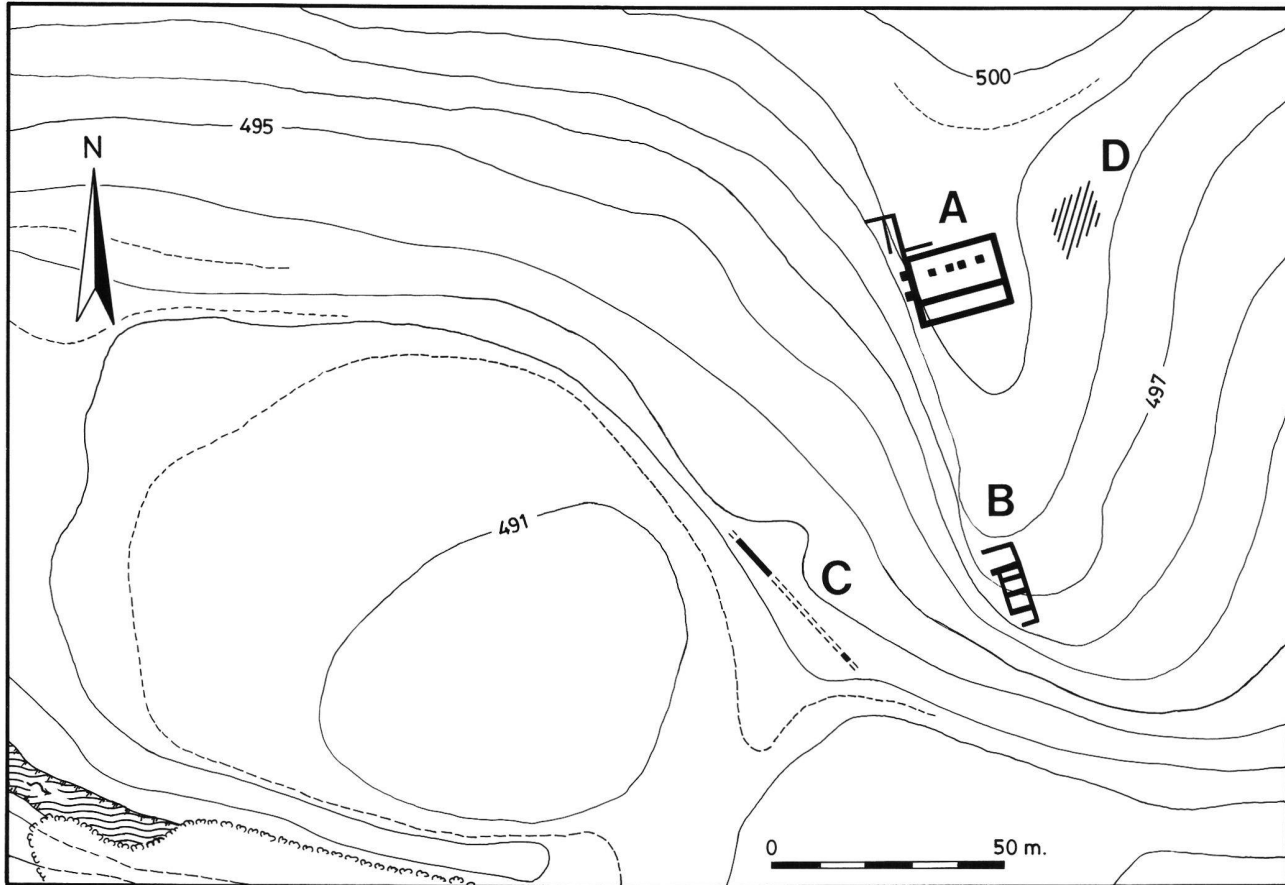


Fig. 1. Boécourt JU-Les Montoyes 1988. Plan général des vestiges archéologiques. A bâtiment nord; B bâtiment sud; C mur de clôture(?); D vestiges protohistoriques. Dessin E. Ziehli.

de la récupération systématique des murs (fig. 4), se compose de deux parements formés de gros blocs de calcaire du Jura ( $0.30 \times 0.25 \times 0.20$  m) liés au mortier de chaux et d'un puissant blocage central.

Le plan de la maison est partagé en trois dans le sens de la longueur: deux espaces latéraux larges de 3 m bordent une zone médiane plus vaste. La partie méridionale fait sans doute office de portique, tandis que la surface nord est séparée de l'aire centrale par un alignement de quatre bases de colonne.

En raison de la disposition en terrasse de l'édifice, les niveaux archéologiques ne présentent pas partout le même état de conservation. La terrasse supérieure, comprenant toute la partie orientale de la maison, a été complètement arasée jusqu'au terrain naturel, si bien que les aménagements domestiques et les éventuelles cloisons légères qui devaient compartimenter cette zone ont entièrement disparu. La terrasse inférieure, visible sur près de 5 m, consiste en un grand espace à l'avant du bâtiment. Le sol, composé d'une épaisse couche de terre battue, est consolidé par un radier fait de nombreux éclats de calcaire du Jura. Les restes d'un foyer domestique assez important, matérialisé par de nombreux fragments de molasse rubé-



Fig. 2. Vue aérienne des deux bâtiments. Photo F. Schifferdecker.



Fig. 3. Bâtiment nord. Petit couloir avec dallage fortement perturbé; vue de l'ouest. Photo O. Paccolat.



Fig. 4. Bâtiment nord. Mur occidental du bâtiment quadrangulaire. La fosse de récupération se distingue nettement; vue du nord. Photo B. Migy.

fiée et par des blocs de calcaire brûlés occupent le centre de cette terrasse. La toiture de l'édifice, faite de tuiles, s'est effondrée sur le sol. Toutefois, l'état de conservation des niveaux archéologiques supérieurs ne permet pas de déterminer avec précision les espaces couverts ou à l'aire libre.

Au nord du bâtiment, une petite canalisation en bois servait à l'adduction ou à l'évacuation des eaux. Protégée par de petites dalles posées obliquement, cette installation a complètement disparu; il ne nous en reste que le négatif.

## 2.2. Bâtiment sud (fig. 1,B)

Occupant une surface plus réduite (environ 100 m<sup>2</sup>), le bâtiment sud est moins bien conservé. Tous les murs sont arasés au niveau des fondations et sont tronqués dans la pente. Les sols sont également défaut. Malgré l'état fragmentaire de ces vestiges, quelques éléments de chronologie relative apparaissent.

Le bâtiment primitif forme un petit édifice rectangulaire (10 × 5,50 m) comportant trois pièces de grandeur inégale. L'agrandissement de ce complexe va se marquer par l'adjonction d'une nouvelle pièce de 3,50 m de large au sud et d'une petite salle chauffée au nord-ouest. En effet, les restes d'un sol de mortier au tuileau trouvé «in situ», ainsi que des pilettes et des tubuli récoltés dans les couches remuées du dessus attestent vraisemblablement la présence d'un hypocauste. D'autres aménagements sont visibles au nord mais restent peu compréhensibles en raison des dégâts occasionnés lors de l'implantation d'une nouvelle pièce d'une largeur de 4,30 m, accolée de long du côté septentrional du bâtiment primitif (fig. 5). Construits en

tranchée large, face contre terre, ces murs, constitués de petits moellons de calcaire du Jura bien équarris (0,20 × 0,15 × 0,15 m) et liés au mortier de chaux, sont parementés dès la base de la fondation. Le remplissage des tranchées de fondation a livré de la céramique à revêtement argileux, ce qui autorise à dater cette dernière transformation à partir du milieu du 2<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Les pilettes et les quelques tubuli recueillis dans cette pièce permettent d'y voir les restes d'une nouvelle salle chauffée.

Ce bâtiment, dans son dernier état, correspond vraisemblablement à un complexe thermal rudimentaire.

## 2.3. Le mur de clôture(?) (fig. 1,C)

Un mur en maçonnerie, rectiligne, large de 0,75 m, a été repéré sur plus de 40 m en contrebas de la terrasse naturelle, le long d'anciens étangs asséchés (fig. 6). Il s'agit probablement du mur de clôture de la villa. Le mode de construction utilisé est assez original. Edifié dans la pente naturelle du terrain, ce mur est entièrement parementé et repose sur de larges pieux de bois blanc (diamètre 0,25 m) disposés sur deux rangs en quinconce et implantés profondément dans la marne bleue. Du côté nord, la tranchée de fondation atteint près de 2 m de largeur. En revanche, du côté sud, la face méridionale du mur était visible dès la base de la fondation. Un empierrement d'une largeur avoisinant les 2 m, formé de dalles de calcaire (0,30 × 0,20 × 0,08 m), s'y rattache. L'extrémité de ce dallage est surmontée par une épaisse couche de tourbe qui se termine en sifflet. La présence de cette tourbe provient sans doute de la baisse d'un niveau d'eau et permet par conséquent de mettre en relation directe ces installations avec les anciens étangs.



Fig. 5. Bâtiment sud. Pièce du dernier état accolée au bâtiment primitif; vue de l'est. Photo B. Migy.

#### 2.4. Le mobilier archéologique

La fouille a livré un mobilier archéologique conséquent, récolté malheureusement le plus souvent dans des couches perturbées. En ce qui concerne le matériel métallique, on peut citer comme exemples, une monnaie de Gordien I(?), deux fibules et une épingle en bronze, ainsi qu'une petite cuillère en bronze plaqué argent. Le matériel céramique est en cours d'étude. Un premier aperçu montre que les principales catégories de céramique sont représentées. La prépondérance assez nette de céramique commune ne surprend pas dans le contexte d'une villa rurale. Les grands pots et les terrines de couleur noire à très gros dégraissant calcaire trahissent fortement les traditions indigènes.

La fourchette chronologique provisoire que l'on peut actuellement proposer se situe entre le milieu du 1er siècle et le milieu du 3e siècle apr. J.-C. Aucune pièce tardive n'atteste pour l'instant une occupation postérieure aux invasions de 260 apr. J.-C.

### 3. Bilan

Malgré l'arasement des vestiges archéologiques, la campagne de fouilles 1988 a livré de nombreuses informations. La mise en évidence du plan, la découverte de plusieurs niveaux de sols conservés dans le bâtiment nord et l'établissement d'une chronologie relative pour les deux édifices en sont les premiers éléments. L'étude des structures et du mobilier archéologique prélevé dans les niveaux en place, ainsi que certaines analyses spécialisées (palynologie, ostéologie) seront effectuées en 1989<sup>5</sup>.



Fig. 6. Mur de clôture(?). La forte poussée de la pente se marque par une inclinaison très nette du mur et par le glissement du parement septentrional; vue de l'ouest. Photo O. Paccolat.

Enfin, une petite campagne de fouilles sous forme de sondages portera sur le mur d'enceinte(?) afin de connaître son extension et préciser sa fonction (mur de clôture ou aménagement en relation avec les anciens étangs).

Olivier Paccolat  
Office du patrimoine historique  
Section d'archéologie  
Hôtel des Halles  
2900 Porrentruy

#### Notes

- 1 Cf. A. Quiquerez, *Monuments de l'ancien évêché de Bâle, Le Mont Terrible*. Société jurassienne d'Emulation, Porrentruy 1862, 189s.
- 2 Ce trésor a été étudié par H.A. Cahn, *Un dépôt monétaire du IVe siècle trouvé à Bassecourt*. Actes de la Société jurassienne d'Emulation 49, 1945, 195-206.
- 3 Ce point d'eau a été asséché en 1941 pour les besoins du plan Wahlen.
- 4 Uniquement dans la partie occidentale du bâtiment nord.
- 5 Les résultats de ces recherches feront l'objet d'une monographie, dont la parution est prévue en 1990.